

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2020

Présents : Béatrice Allanic ; Monica Merkt ; Anne Malacari ; Evelyne Sommer ; Patrick Jorge ; Bernard Taschini ; Joël Schmulowitz ; Elisabeth Werthmüller ; Marie-Hélène Thiébaud Meier ; Jean-Jacques Meier ; Jolanka Tchamkerten ; Isabel Froidevaux ; Yuen Man Lee Ng ; Skander Chahlaoui ; Raphaël Petite

Excusés : Christophe Zimmerman ; Véronique Girasoli ; Moema Rodrigues ; Francesco D'Urso ; Isabelle Rasmussen ; Tina Petite

1. P.V. de l'AG 2019 :

Approuvé à l'unanimité

2. Rapport de la Présidente (Béatrice Allanic)

La Présidente rappelle que bien que nous soyons en juin 2021, il s'agit bien de l'année 2019-2020 dont nous parlons. Les activités 2019-2020 de l'EMGB ont ainsi été fortement ralenties à cause du COVID. Les cours ont été effectués à distance du 15 mars au 15 mai 2020, sauf pour les petits et pour l'Orchestre junior, pour lesquels cette solution n'était pas adaptée.

Il y a toutefois pu avoir de petites auditions en juin, y compris pour l'Orchestre junior. Les examens ont en revanche été reportés à l'automne.

Les festivités du 30^e ont été d'abord reportées, puis annulées.

Au niveau des professeurs, Daniela Farcas (solfège) a été remplacée par Isabel Froidevaux et Marius Marcu. Par ailleurs un professeur de cor a été engagé.

Les inscriptions se sont faites tardivement. La Présidente rappelle que la gestion des acomptes représente un casse-tête chaque année et remercie Anne Malacari pour son travail. Remerciement également aux Mairies pour leur soutien sans faille et aux parents pour leur engagement.

3. Rapport de la trésorière (Anne Malacari)

Le nombre d'élèves était de 109 (en baisse constante depuis plusieurs années).

Les comptes 2019-2020 présentent un excédent de 7'961 chf

Le budget 2020-2021 présente un déficit de 4'120 chf pour 99 élèves.

Le déficit pourra être absorbé.

La Trésorière explique que ce déficit s'explique par une baisse du nombre d'élèves en solfège alors que les élèves avec instruments sont stables. Mais cette dernière activité coûte plus cher.



4. Rapport des vérificateurs des comptes (Jean-Jacques Meier et Tina Petite)

Les vérificateurs ont examiné attentivement les comptes et n'ont pas constaté d'irrégularité. Ils proposent de les accepter.

5. Approbation des rapports et décharge au comité et aux vérificateurs des comptes

Les rapports et les comptes sont approuvés à l'unanimité. La décharge est également votée à l'unanimité

6. Elections

Bureau :

Sont élus :

Béatrice Allanic (présidente)

Monika Merkt (vice-présidente)

Anne Malacari (trésorière)

Raphaël Petite (secrétaire)

Comité :

Evelyne Sommer

Yuen Man Lee

Marie-Hélène Meier

Patrick Jorge (Représentant de l'Harmonie)

1 représentant par Mairie de Genthod et Bellevue

Réviseurs :

Jean-Jacques Meier

Une deuxième personne devra être élue

7. Divers

- Point de situation sur les inscriptions 2021 – 2022 : Pour l'instant, les nouvelles inscriptions et les désinscriptions s'équilibrent. Mais c'est encore très mouvant. On espère toujours avoir des instruments d'harmonie et des présentations ont eu lieu.
- Piano à queue qui se trouve dans le Hall du bâtiment de Genthod: Il y a un intérêt pour les cours. Il va monter dans la salle de répétition de l'Harmonie pour la rentrée.
- Bernard Taschini informe qu'il y aura en tout cas 3 salles qui pourront être utilisées par l'EMGB dans les bâtiments communaux à construire. Le début des travaux est prévu pour septembre 2022 et la mise en service serait pour septembre 2024. Nous parlons là d'un calendrier idéal.
- Examens de juin 2021 : Demande est faite à la Mairie de Genthod de laisser les portes ouvertes entre 17h00 et 19h30 les 8-9-10 juin. Joël Schmulowitz donne son accord sur le principe et invite la Présidente à en parler avec le concierge.
- Bernard Taschini informe que la commune de Bellevue sera en chantier les deux prochaines années (traversée de Bellevue sur la route de Lausanne, bâtiment communal à Port Gitana et agrandissement du parking). Par conséquent, l'organisation d'événements sera compliquée.



- L'Harmonie informe les mairies qu'elle tiendra son AG le 3 juillet de 10h00 à 11h30. Cette AG sera suivie d'une aubade et d'une verrée. Les mairies sont cordialement invitées.

Assemblée levée à 21h30

